

LE RENDEZ-VOUS MENSUEL

SEPTEMBRE 2026

L'URPS FAIT SA RENTRÉE !



Chère consœur, cher confrère,

Après la pause estivale, l'URPS Chirugiens-Dentistes Occitanie fait sa rentrée à vos côtés !

En cette rentrée 2026, plusieurs actualités concernent directement votre exercice : ouverture des inscriptions aux formations 2027, nouvelles obligations réglementaires, outils pratiques pour vous accompagner au quotidien et actions en faveur de la profession.

Dans cette newsletter, retrouvez les informations essentielles à connaître pour préparer sereinement les prochains mois et découvrir les actions que l'URPS met en place pour vous accompagner.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Une année pour développer vos compétences... sans frais !



Les inscriptions aux formations 2027 sont désormais ouvertes !

Entièrement financées par votre URPS, elles vous permettent d'actualiser vos connaissances, de répondre aux obligations réglementaires et d'acquérir de nouvelles compétences utiles à votre exercice.

NOUVEAUTÉ 2027



Radioprotection des patients

- Formation réglementaire de 7 heures
- 100 % à distance
- Réalisable à votre rythme sur un mois

Prescription des traitements nicotiniques de substitution



- Formation en ligne dédiée aux chirurgiens-dentistes
- À l'occasion du Mois sans Tabac, développez vos compétences pour mieux accompagner vos patients dans leur sevrage tabagique

Également au programme :

- Hypnose au cabinet
- Management des équipes
- MEOPA : prise en charge
- Recyclage AFGSU 2



Retrouvez le programme et inscrivez-vous en ligne

Facturation électronique : ce qui change pour votre cabinet

Depuis le 1er septembre 2026, tous les cabinets dentaires doivent être en mesure de recevoir les factures électroniques de leurs fournisseurs (laboratoires, matériel, maintenance, informatique...).

Rassurez-vous : la facturation de vos actes de soins ne change pas. Cette réforme concerne principalement les échanges entre entreprises et les obligations liées à la TVA.

Pour vous accompagner, l'URPS met à votre disposition :



un article complet pour comprendre les enjeux de la réforme ;



une fiche pratique récapitulant les points essentiels et les démarches à anticiper.

👉 [Lire l'article et télécharger la fiche pratique](#)



Taxe d'apprentissage : soutenez les facultés odontologiques d'Occitanie



Le versement du solde de la taxe d'apprentissage constitue une opportunité concrète de soutenir la formation des futurs chirurgiens-dentistes.



En choisissant l'une des facultés odontologiques d'Occitanie, vous participez directement au développement de l'enseignement, à l'amélioration des équipements pédagogiques et à l'accompagnement des étudiants qui exerceront demain sur notre territoire.

👉 Je soutiens la Faculté de [Montpellier](#)

👉 Je soutiens la Faculté de [Toulouse](#)

Bonne rentrée à toutes et à tous !

L'ensemble des élus et de l'équipe de
l'URPS Chirurgiens-Dentistes Occitanie vous souhaite
une excellente reprise et reste à vos côtés
pour vous accompagner tout au long de l'année.



URPS Chirurgiens-Dentistes Occitanie

285 Rue Alfred Nobel - 34000 Montpellier